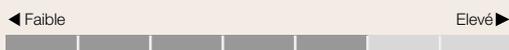


## Rapport risque / performance



## Politique d'investissement

L'objectif du compartiment est l'appréciation du capital à long terme à travers l'investissement dans des actions à rendement du dividende élevé.

Le compartiment BL-Equities Dividend est investi sans restriction géographique, sectorielle et monétaire dans des actions de sociétés internationales dont le rendement du dividende actuel ou attendu est supérieur à celui de leur indice de référence. Les sociétés sont sélectionnées en fonction de leur qualité intrinsèque et de leur valorisation.

## Commentaire de gestion

Sur le premier trimestre 2021, le fonds BL-Equities Dividend est en hausse de 3,70% (part retail capitalisante nette de frais en euros).

Au cours de la période nous avons totalement cédé Roche, afin de nous concentrer sur de meilleures opportunités.

Ainsi, nous avons sensiblement renforcé L'Oréal et Coloplast.

L'Oréal est le leader mondial de la beauté (soin de la peau, maquillage, coloration et soin des cheveux, parfumerie) et dispose d'un large portefeuille de marques fortes avec une histoire (L'Oréal Paris, Lancôme, Yves Saint Laurent, Maybelline, Kiehl's, Kerastase, Armani, La Roche-Posay, NYX, Urban Decay, CeraVe, Redken, Garnier, Vichy, SkinCeuticals, Helena Rubinstein, Stylenanda, Valentino, etc). Coloplast est le leader mondial des solutions destinées à la stomie et à l'incontinence, ses deux principales divisions, avec environ 40% de parts de marchés oligopolistiques. Par ailleurs, le groupe est actif dans le soin des plaies et de la peau, ainsi que dans l'urologie.

## Fonds thématique

Horizon d'investissement minimum : > 6 ans

Situation au 21/06/2021

## Performance

Performance annualisée depuis le lancement 16/03/2012 : **+ 8,27 %**



	Depuis le 01/01/2021	2020	2019	2018	2017	2016	Depuis le lancement
■ Fonds (%)	9,92	2,02	27,09	0,10	8,18	4,64	108,94
■ Indice <sup>1</sup> (%)	11,64	13,89	23,81	-12,17	23,24	3,53	118,44

<sup>1</sup> = Morningstar - Global Large-Cap Blend Equity (USD)

## Composition du portefeuille

### Répartition par instrument

Actions	97,01 %	<div style="width: 97.01%; height: 10px; background-color: #c00000;"></div>
Liquidités	2,99 %	<div style="width: 2.99%; height: 10px; background-color: #808080;"></div>

### Principales positions

Unilever PLC	6,47 %
Philip Morris International Inc	6,46 %
PepsiCo Inc	6,16 %
Nestle SA nom	5,25 %
Colgate Palmolive Co	4,52 %

## Commentaire de gestion

A la suite de ces opérations, le fonds est désormais concentré sur 32 sociétés de grande qualité protégées par des avantages compétitifs forts, générant une rentabilité sur capitaux employés ainsi que des cash flows importants. En outre, ces sociétés présentent une situation financière saine ainsi que de solides perspectives de croissance.

En fin de période, BL-Equities Dividend offrait un rendement moyen pondéré brut de 2,9% (cash pris en compte). Les sociétés actuellement détenues au sein du fonds affichent en moyenne un taux de croissance annuel composé de leur dividende brut par action de 8% sur les cinq dernières années.

## Société de gestion

BLI - Banque de Luxembourg Investments S.A.

## Publications de la VNI

[www.blfunds.com](http://www.blfunds.com), [www.bli.lu](http://www.bli.lu), [Fundinfo.com](http://Fundinfo.com), De Tijd, L'Echo, Luxemburger Wort

## Informations générales

Date de lancement	16/03/2012	Dernière mise à jour	24/06/2021
Devise	USD	Commission de gestion	1,25 %
Actifs nets (Mio)	USD 615,94	Droits d'entrée max.	5,00 %
Calcul de la VNI	Chaque jour ouvré	Droits de sortie	0,00 %
VNI (21/06/2021)	USD 208,50	ISIN CAP	LU0751781666
Frais Courants	1,45 %		

## DISCLAIMER

Le terme "fonds" est utilisé comme terme générique pour des compartiments de SICAV. Le fonds concerné est sans échéance prédéterminée ni protection du capital. BL est une SICAV à compartiments multiples de droit luxembourgeois gérée par BLI - Banque de Luxembourg S.A. (ci-après "BLI"), société de droit luxembourgeois.

Le présent document est destiné à des fins strictement promotionnelles. Les informations et opinions émises ne doivent donc pas être considérées comme des conseils juridiques ou fiscaux, ni comme une sollicitation ou recommandation à l'investissement. Les informations contenues dans le présent document sont fournies à titre indicatif, ne valent que pour le moment où elles ont été données et peuvent être mises à jour ou modifiées sans avis préalable.

La responsabilité de Banque de Luxembourg S.A., sa Succursale de Belgique, et BLI (ci-après ensemble "la Banque") ne saurait être engagée ni par ces informations ni par les décisions qu'une personne, cliente ou non de la Banque, pourrait prendre sur leur fondement, cette personne conservant le contrôle de ses décisions. Il est de la responsabilité de tout intéressé potentiel de s'assurer qu'il comprend tous les risques associés à ses décisions d'investissement et ne doit décider d'investir qu'après une réflexion approfondie, avec l'assistance de ses propres conseillers, sur l'adéquation entre ses investissements et sa situation financière particulière, en tenant notamment compte des aspects juridiques, fiscaux ou comptables et des contraintes ou restrictions légales et réglementaires potentielles relatives à l'opération envisagée. Aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, l'exactitude, la validité, la justesse ou l'exhaustivité des appréciations et attentes fondées sur la base des informations communiquées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. La Banque n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne le rendement de ces valeurs dans l'avenir. Tout investissement implique des risques pouvant inclure des pertes de capital.

Les souscriptions des parts de fonds ne peuvent être effectuées que sur la base du dernier prospectus, du dernier rapport semestriel et annuel et, s'agissant d'un OPCVM, du document d'information clé pour l'investisseur ("DICI", "Key Investor Information Document - KIID"), lequel **doit être attentivement lu avant toute décision d'investissement**. Le prospectus ainsi que le KIID mentionnent les caractéristiques, les coûts et les risques liés au fonds. Ces documents sont mis à disposition de manière permanente et sans frais, notamment en français, néerlandais, allemand et anglais par la Banque en son siège ainsi que dans tous ses centres de banque privée. Le DICI/KIID pourra être consulté via le site internet public de la Banque [www.banquedeluxembourg.com](http://www.banquedeluxembourg.com)

Il est interdit de reproduire, de transmettre, de distribuer, de diffuser le présent document, et les informations qu'il contient, sans accord préalable explicite et écrit de la Banque.

## INFORMATIONS LEGALES POUR LA BELGIQUE

*Taxe applicable à un résident belge (personne physique ou personne morale) - Taxe sur les opérations de bourse sur les rachats de parts de capitalisation: 1,32% (max 4.000 EUR) - Les parts de distribution ne sont pas soumises à la TOB - Précompte mobilier des parts détenues sur un compte ouvert auprès de la Succursale de Belgique : 30 % sur les distributions (Parts de distribution A) et sur la partie de la plus-value assimilée à un intérêt lors de rachat de parts de capitalisation (part B) des compartiments investis à plus de 10 % en créance - Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement.*

*Traitement des plaintes - Service Interne : Banque de Luxembourg, Succursale de Belgique, par courrier à son siège ou par email : [Reclamations@bdlux.be](mailto:Reclamations@bdlux.be) - Service externe : Service de Médiation Banques-Crédits-Placements, par courrier : Rue Belliard 15-17, boîte 8 B-1040 Bruxelles ou par email : [ombudsman@ombfin.be](mailto:ombudsman@ombfin.be).*

## INFORMATIONS LEGALES POUR LA SUISSE

Les documents légaux relatifs au fonds décrit dans le présent document peuvent être obtenus gratuitement auprès de CACEIS (Switzerland) S.A., 7-9 Chemin de Précossy, CH-1260 Nyon, Suisse, qui agit en tant que représentant de la SICAV en Suisse, conformément aux dispositions de la loi fédérale du 23 juin 2006 sur les placements collectifs de capitaux. La SICAV a désigné Banque CIC (Suisse) SA, Marktplatz 13, CH-4001 Bâle, Suisse en tant que service de paiement en Suisse.

Dernière mise à jour : 31/08/2016